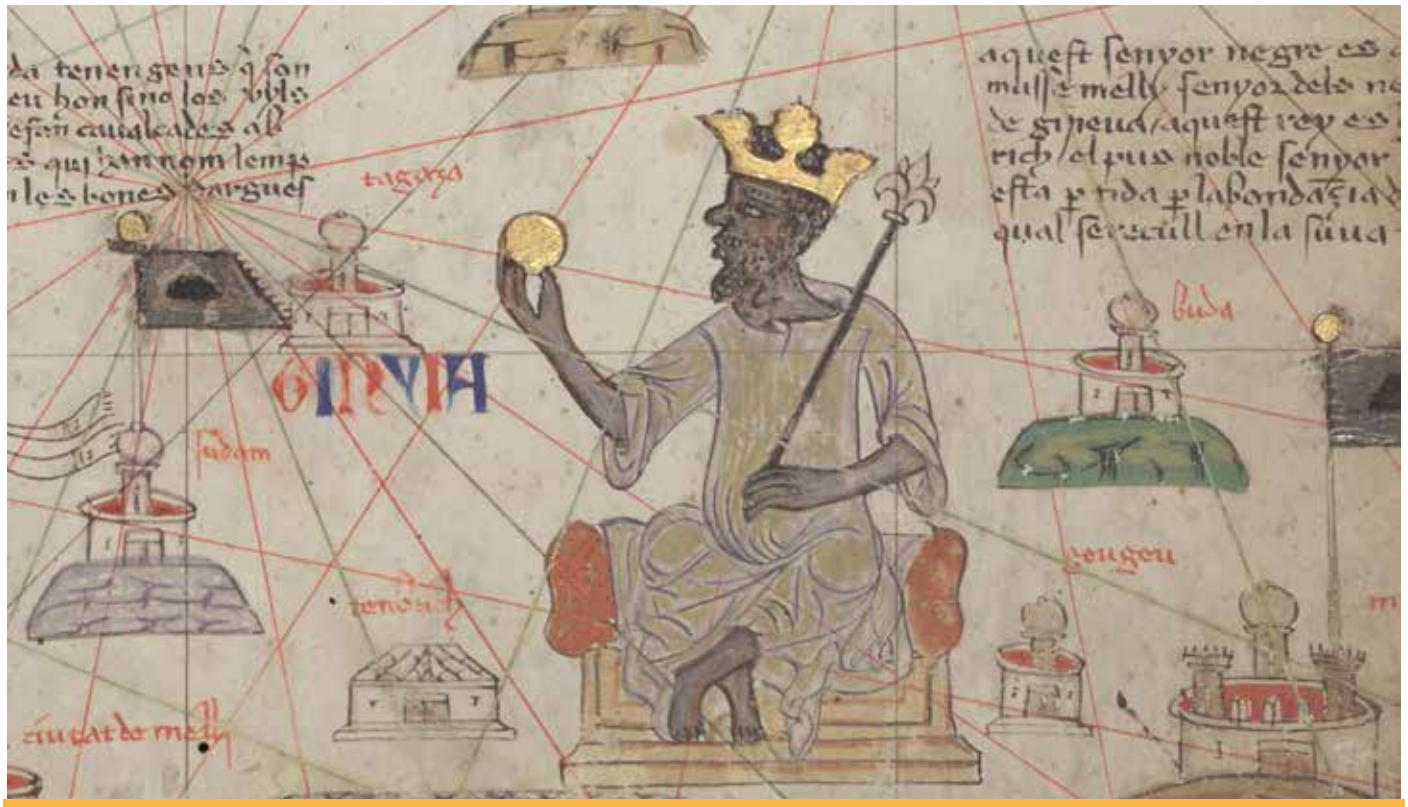
Affaire du morcellement de la zone aéroportuaire : Adama Sangaré invoque un ordre d'IBK et rejette les accusations

MALI
2035
L'information est l'oxygène des temps modernes VENDREDI 16 OCTOBRE 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Immigration africaine en France : vérités et mensonges



Réformes judiciaires : Le SYLIMA fait entendre sa voix



Mali–États-Unis : Cap sur les affaires

Sommaire

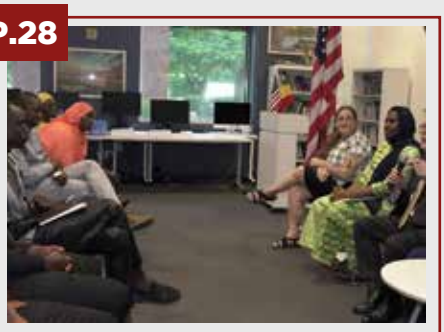
P.04



P.26



P.28



UNE / Immigration africaine en France : vérités et mensonges — P 04

BRÈVES /
- Affaire du morcellement de la zone aéroportuaire : Adama Sangaré invoque un ordre d'IBK et rejette les accusations — P 24
- Côte d'Ivoire–États-Unis : cap sur les affaires Le Forum d'affaires et d'investissement Côte d'Ivoire–Amérique du Nord — P 24
- Gambie : Alerte sur la désinformation électorale — P 25
- Réformes judiciaires : Le SYLIMA fait entendre sa voix — P 26

ACTUALITÉ / Mali–États-Unis : Cap sur les affaires — P 28

POLITIQUE /
- Finances publiques : Le président Goïta insiste sur le suivi des contrôles — P 30
- Mines : Renforcer la place des Maliens — P 32

CULTURE & SOCIETÉ / FISEBA : Cap sur l'édition 2027 — P 35

INTERNATIONAL /
- RCI: L'OOAS prend ses quartiers à Grand-Bassam — P 37
- Désinformation : Une riposte régionale en chantier — P 38
- Un nouveau jalon historique : Un astronaute pakistanais dans la station spatiale chinoise en 2026 — P 39

SPORT / U15 : La santé au cœur de la préparation — P 41

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Saw
- **Rédacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Saw, Karamoko B. Kéita, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Immigration africaine en France : vérités et mensonges



L'empereur Kankou Moussa dans l'Atlas catalan (1375)

Le souverain du Mali, couronné, tient un globe d'or. Un siècle avant Christophe Colomb, l'Europe savante situe au Sahel l'une des plus grandes puissances du monde connu. BnF, département des Manuscrits, Espagnol 30 — Atlas catalan, 1375. Domaine public. Source

Les tribunes hebdomadaires du Dr. Hamed Sow commencent à faire date et à peser dans les débats intellectuels. Elles ont embrassé divers sujets :

Le monde à l'âge des puissances

L'Afrique face à révolution démographique mondiale,

L'IA et les «Afriques»

Les «Afriques» et l'électricité

Nos minerais et leur puissance

Les Etats face à leurs dettes

Nourrir les «Afriques»

La désertification au Sahel

Et aujourd'hui, «l'Immigration africaine en France». Je recommande fortement cet article profond aux lecteurs. Comme le dit l'auteur, il est le prélude à un livre sur le sujet, qui entend prendre sa part dans le débat lors de la prochaine élection présidentielle en France. - Bonne lecture et bons débats»

Moctar Sow DirPub

De la cale des négriers aux urnes de 2027 : l'histoire que l'Occident refuse de regarder en face, et ce que l'Afrique doit enfin exiger d'elle-même

Par Dr Hamed Sow; Expert international, ancien ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Eau du Mali, ancien Directeur général du CDE (Bruxelles), ancien Conseiller spécial du Président de la République du Mali.

À quelques mois de l'élection présidentielle française, l'immigration africaine redevient le terrain favori des marchands de peur comme des avocats de l'angélisme. Les uns annoncent la submersion, les autres nient toute difficulté. Les uns et les autres mentent, chacun à sa manière, parce qu'ils parlent d'un présent dont ils ont effacé l'histoire. Or l'immigration n'est pas seulement une question de flux et de titres de séjour : elle est d'abord une question de mémoire. Celle de la traite, de l'extermination des peuples d'Amérique, des empires coloniaux et des guerres où l'Afrique a versé son sang pour d'autres. Tant que cette mémoire restera amputée, le débat restera faussé.

Étudiant à Paris à la fin des années 1980, j'ai passé plusieurs étés à me lever avant l'aube. Un vieux réveil mécanique, déniché au marché aux puces de la porte de Clignancourt, me tirait du sommeil à cinq heures. Puis venait le RER B, d'Antony à Châtelet, où je somnolais contre la vitre, et les longs couloirs du métro jusqu'aux Galeries des Champs-Élysées. J'y étais chef d'équipe chez Martinez Nettoyage. Dans ces rames à demi vides, dans ces couloirs où Paris dormait encore, je croisais chaque matin les mêmes visages. C'étaient des femmes et des hommes venus du Sahel et du reste de l'Afrique, qui partaient faire briller une ville qui ne les voyait pas.

Près de quarante ans plus tard, ils sont toujours là. Ils nettoient les bureaux de la Défense, ouvrent les chantiers du Grand Paris, préparent les cuisines des restaurants et veillent, dans les hôpitaux et les maisons de retraite, sur ceux que la France a cessé de regarder. Ils sont partout dans la vie française et presque nulle part dans son récit national, sinon sous la forme d'un problème. Dans la campagne présidentielle qui s'ouvre, ils seront de nouveau sommés de répondre d'une « invasion » ou d'une « ruine des comptes sociaux » dont on ne leur montrera jamais la preuve. En face, une partie de la gauche et du monde associatif leur oppose un contre-récit tout aussi commode : l'immigration ne poserait aucun problème que la xénophobie n'aurait inventé. Les séjours irréguliers qui s'éternisent, les quartiers où s'enkystent pauvreté et délinquance, les pressions exercées sur des femmes au nom de la tradition existent pourtant. Les nier revient à abandonner ce terrain à ceux qui l'exploitent.

Ces deux mensonges ont une racine commune : l'amnésie. L'Europe se pense comme un continent sédentaire, assiégé par des peuples en mouvement. C'est l'inverse qui est vrai. Entre le début du XIXe siècle et la Grande Dépression, une cinquantaine de millions d'Européens ont quitté leur continent pour peupler les Amériques, l'Australie ou l'Afrique du Nord, sans visa, sans quota, et souvent sans demander l'avis de ceux qui y vivaient déjà. Pendant quatre siècles, l'Europe a été la grande émigrante de l'histoire moderne, et la seule à avoir organisé à son profit la déportation de tout un continent. Le Britannique d'origine sri-lankaise Ambalavaner Sivanandan l'a dit en une phrase que je tiens pour la plus juste jamais écrite sur le sujet : « Nous sommes ici parce que vous étiez là-bas. » C'est de là qu'il faut partir. Je le fais en Africain qui connaît intimement la France et l'Europe, en ancien ministre qui sait ce que coûte une promesse non tenue, et en citoyen convaincu que la vérité, ici, est la meilleure alliée de la dignité.

I. L'Afrique, berceau des mobilités humaines

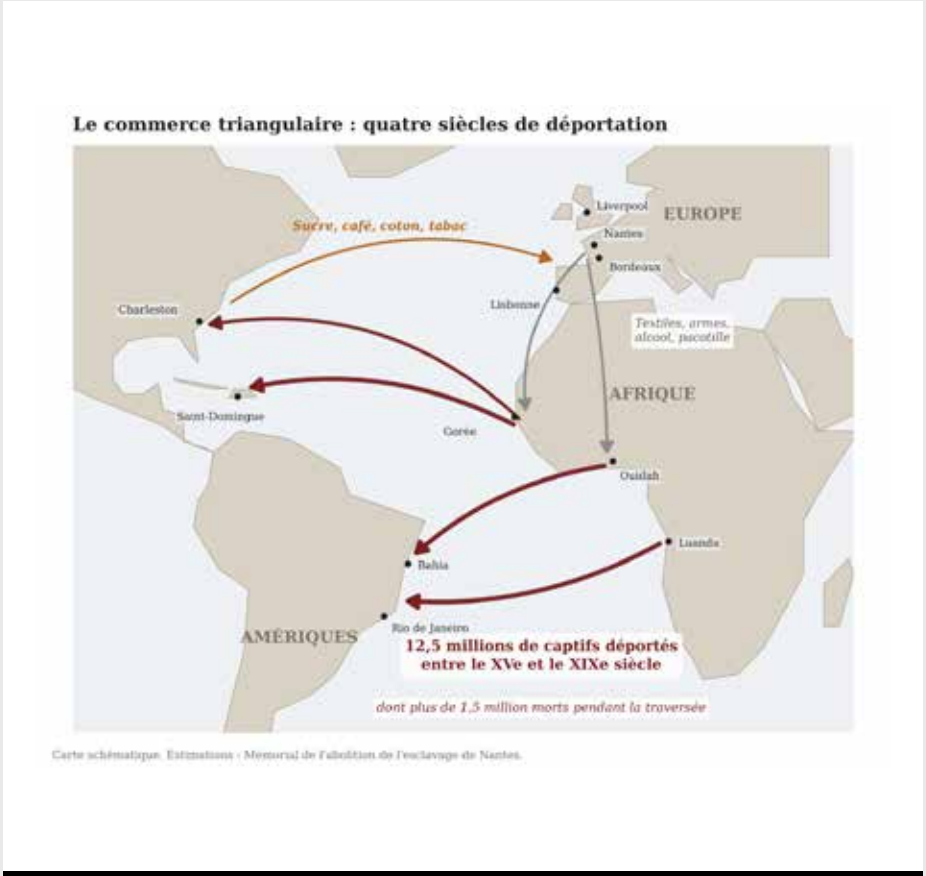
Remontons donc au commencement, puisque c'est là que le mensonge prend racine. Le premier migrant de l'histoire était africain. C'est d'Afrique qu'Homo sapiens est parti peupler la planète, des dizaines de millénaires avant l'invention des États, des passeports et des préfectures. Chaque Européen qui s'inquiète aujourd'hui d'un « grand remplacement » descend, si l'on remonte assez loin, d'un Africain qui a franchi un jour la mer Rouge ou le Sinaï. Ce rappel n'est pas une coquetterie de paléontologue : il dit que le mouvement est la condition ordinaire de l'humanité, et la frontière son invention tardive.

L'histoire malienne en offre une illustration éclatante. Des siècles durant, les routes transsahariennes ont relié le Sahel au Maghreb, à l'Égypte et à la Méditerranée ; l'or du Bambouk et du Bouré, le sel du désert, les manuscrits de Tombouctou ont voyagé avec les caravanes, les lettrés et les marchands.

Lorsque l'empereur Kankou Moussa traverse Le Caire en 1324 sur la route de La Mecque, il dépense tant d'or que le cours du métal s'en ressent pour des années, et sa renommée parvient jusqu'aux cartographes de Majorque : l'Atlas catalan de 1375 le représente sur son trône, un globe d'or à la main, au cœur d'une Afrique qui n'a rien d'un continent immobile. Ibn Battuta, le grand voyageur de Tanger, séjourne au Mali en 1352 et 1353 et en décrit la sécurité des routes et la justice des souverains. Imaginer un Mali figé jusqu'à l'invention du visa Schengen serait aussi absurde qu'imaginer une France qui se serait reproduite pendant des siècles à l'écart du reste du monde. Cette profondeur historique ne dit pas combien de personnes un pays peut accueillir aujourd'hui, et les États conservent le droit, et même le devoir, d'organiser l'entrée, le séjour et l'accès à la citoyenneté. Mais elle interdit de présenter toute mobilité comme une anomalie. La seule question sérieuse est de savoir à quelles conditions les migrations deviennent socialement soutenables et humainement dignes.

II. La traite, crime fondateur de la modernité atlantique

Ces circulations millénaires, l'Afrique les avait choisies. Celle qui s'ouvre au XVe siècle, elle va la subir : la route devient capture, la caravane devient cale. Toute histoire des migrations qui omet la traite est une histoire amputée, et toute discussion sur l'immigration africaine qui l'ignore est une discussion truquée. Selon les estimations retenues par le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes, plus de 12,5 millions de captifs ont été déportés d'Afrique vers les Amériques entre le milieu du XVe et la fin du XIXe siècle, et plus de 1,5 million sont morts pendant la traversée, sans compter ceux qui ont péri dans les guerres de capture, les marches vers la côte et l'attente dans les captiveries de Gorée, de Ouidah ou de Luanda. Le mot « migration » est ici indécent : il s'agit d'enlèvements, de ventes d'êtres humains, de déportations et d'asservissement héréditaire. Nantes, Bordeaux, La Rochelle et Le Havre ont bâti leurs hôtels particuliers sur ce commerce ; Liverpool et Lisbonne aussi. Le sucre de Saint-Domingue, le café, le coton et le tabac ont nourri l'accumulation qui a permis à l'Europe de prendre son essor. L'historien trinidadien Eric Williams l'a démontré dès 1944 dans Capitalisme et esclavage : la richesse atlantique de l'Europe n'est pas étrangère au travail gratuit des Africains. Le Guyanais Walter Rodney en a décrit, en 1972, le revers africain : saignée démographique, militarisation des sociétés côtières, détournement des économies vers la chasse à l'homme, prélude au partage colonial.

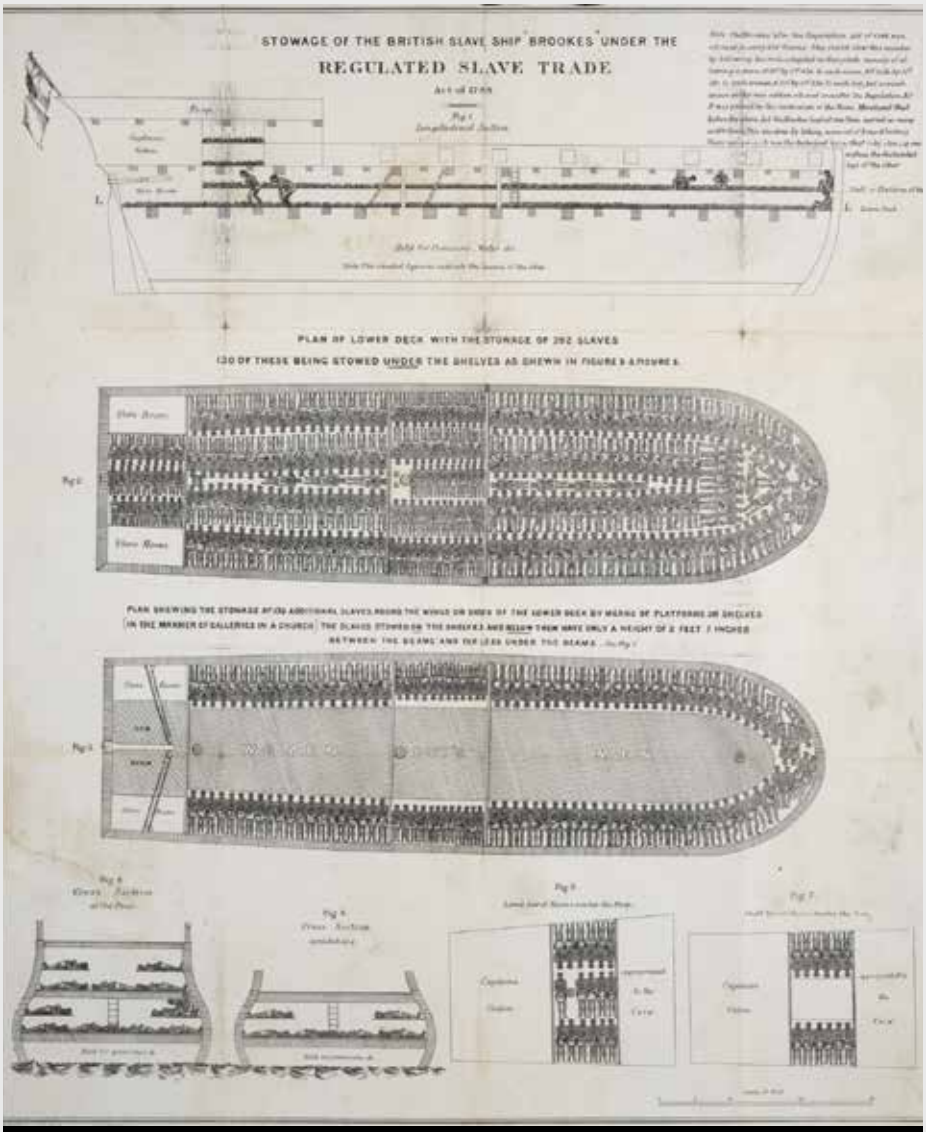


Carte schématique. Estimations : Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes.

Quatre siècles durant, l'Atlantique a été le théâtre de la plus vaste déportation de l'histoire moderne.

La France a donné à ce crime une forme juridique. Le Code noir de 1685 dispose, en son article 44, que les esclaves sont « meubles ». La Convention abolit l'esclavage en 1794 ; Bonaparte le rétablit en 1802. Lorsque la Deuxième République l'abolit définitivement en 1848, sous l'impulsion de Victor Schœlcher, ce sont les propriétaires que la loi indemnise, non les affranchis. Haïti, première république noire, née de la seule révolte d'esclaves victorieuse de l'histoire, se voit imposer en 1825 une indemnité de 150 millions de francs-or, ramenée plus tard à 90 millions, en paiement de sa propre liberté, au prix d'un endettement qui pèsera sur elle jusqu'au milieu du XXe siècle. Il a fallu attendre la loi Taubira du 21 mai 2001 pour que la République reconnaisse la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité.

Un Africain honnête doit dire aussi ce qui dérange les siens. Des royaumes africains ont participé à ce commerce et en ont tiré pouvoir et richesse ; les traites transsaharienne et orientale, plus anciennes, ont elles aussi arraché des millions d'êtres humains au continent. Les reconnaître ne retranche rien à la responsabilité des puissances atlantiques, mais cela éclaire l'essentiel. Ce que la traite atlantique a produit de singulier, ce n'est pas seulement un trafic : c'est une idéologie. Pour justifier l'injustifiable, l'Europe des Lumières a fabriqué la hiérarchie des races. Montesquieu, dans De l'esprit des lois, en démontait l'absurdité par l'ironie : « Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre. » La plaisanterie était amère, car l'argument qu'il moquait allait survivre à l'abolition, structurer l'entreprise coloniale et imprégner jusqu'à nos jours le regard porté sur l'homme noir. Quand un jeune Malien est contrôlé trois fois par jour à la gare du Nord, quand un CV est écarté à cause d'un nom, c'est encore, en sourdine, ce vieux préjugé qui parle. Cette mémoire n'établit aucune culpabilité héréditaire. Elle ruine seulement un récit dans lequel l'Europe n'aurait jamais été que la destination passive de mouvements venus d'ailleurs.



Plan du navire négrier « Brookes » (1788)

Diffusée par les abolitionnistes britanniques, cette gravure montre l'entassement méthodique de plus de quatre cents captifs dans les entreponts. Elle a fait davantage pour l'abolition que bien des discours. Plan du Brookes — document historique fourni. Domaine public.

III. L'Amérique, ou l'amnésie des bâtisseurs

Ce que l'Europe a infligé à l'Afrique sur une rive de l'Atlantique, elle l'a parachevé sur l'autre. Car l'esclave africain n'a pas été débarqué sur un continent vide : il a été conduit sur des terres que l'on venait de vider de leurs habitants. Les États-Unis aiment se raconter comme une « nation d'immigrants ». La formule est belle ; elle est aussi un écran. La nation américaine s'est en effet bâtie sur deux crimes qui encadrent son mythe fondateur : la terre a été prise aux Amérindiens, et le travail a été pris aux Africains. Dès 1492, l'arrivée des Européens déclenche dans le Nouveau Monde un effondrement démographique sans équivalent : épidémies contre lesquelles les populations n'avaient aucune défense, guerres de conquête, travail forcé de l'encomienda et des mines de Potosí. En quelques décennies, les Taïnos des Antilles ont presque entièrement disparu. Le dominicain Bartolomé de Las Casas en a dressé l'effroyable inventaire dans sa Très brève relation de la destruction des Indes (1552), et la controverse de Valladolid, en 1550, a vu des théologiens débattre gravement de la question de savoir si les Indiens pouvaient être tenus pour des esclaves « par nature ». L'argument qui servit à exterminer les uns servit ensuite à asservir les autres : lorsque la main-d'œuvre indienne vint à manquer, on alla la chercher en Afrique.

Au nord du Rio Grande, la conquête fut plus lente, mais non moins implacable. Sur le territoire actuel des États-Unis, les démographes estiment que plus de cinq millions d'Amérindiens vivaient à l'arrivée des Européens ; le recensement de 1900 n'en compte plus que 237 000. Entre ces deux chiffres s'étendent la « Destinée manifeste », l'Indian Removal Act signé par Andrew Jackson en 1830, la Piste des larmes où des milliers de Cherokees périrent sur les routes de la déportation en 1838, le massacre de Sand Creek en 1864 et celui de Wounded Knee, le 29 décembre 1890, qui clôt symboliquement les guerres indiennes. Les survivants furent parqués dans des réserves, leurs enfants placés dans des pensionnats destinés à « tuer l'Indien pour sauver l'homme ». Voilà le paradoxe que le nativisme américain s'interdit de voir : les seuls véritables « natifs » du pays sont ceux que l'on a dépossédés, et ceux qui crient aujourd'hui à l'invasion descendent, presque tous, des envahisseurs d'hier.



En quatre siècles, les premiers habitants du territoire américain ont été réduits à une minorité résiduelle.



Wounded Knee, Dakota du Sud, janvier 1891

Des soldats américains devant la fosse commune où furent ensevelis les Lakotas tués le 29 décembre 1890, parmi lesquels de nombreuses femmes et de nombreux enfants.

Northwestern Photo Co. (Trager & Kuhn) / Library of Congress, 1891. Domaine public.

Ceux qui se pressèrent ensuite sur ces terres conquises ne se firent pas meilleur accueil les uns aux autres. L'histoire de l'immigration européenne elle-même est celle d'un rejet perpétuel du dernier arrivé. Dans les années 1850, le parti des Know-Nothing dénonçait l'invasion des Irlandais catholiques, accusés d'ivrognerie et de servilité envers le pape. En 1882, le Chinese Exclusion Act fut la première loi de l'histoire américaine à interdire l'entrée d'une nationalité entière. Italiens, Juifs d'Europe orientale, Polonais furent tour à tour décrits comme inassimilables. Pourtant, près de 12 millions d'immigrants sont passés par Ellis Island entre 1892 et 1954, accueillis par la statue de la Liberté et le sonnet d'Emma Lazarus gravé sur son socle : « Donnez-moi vos pauvres, vos exténués, vos masses entassées aspirant à respirer libres. » Chaque génération d'immigrants est devenue la gardienne sourcilleuse de la porte qu'elle avait franchie.

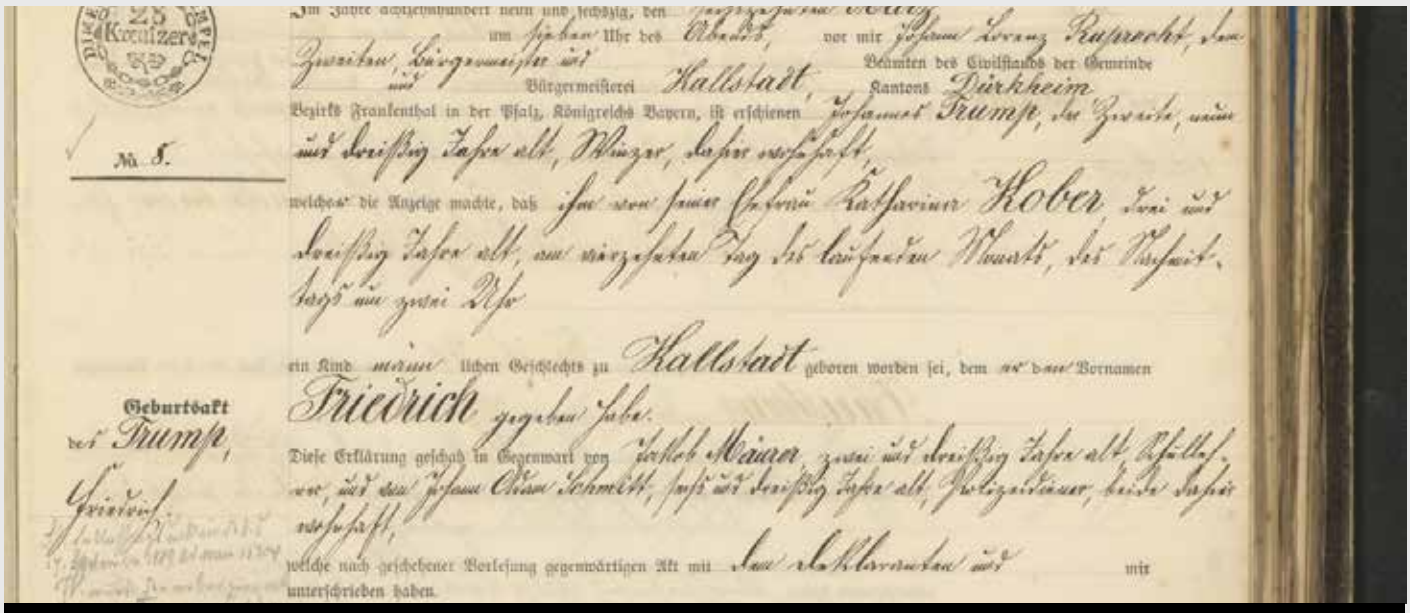
IV. Le cas Trump : l'arbre généalogique contre la frontière

De cette loi d'airain, aucune biographie n'offre d'illustration plus saisissante, ni plus ironique, que celle de la famille du président qui entend aujourd'hui fermer l'Amérique. Friedrich Trump naît le 14 mars 1869 à Kallstadt, village viticole du Palatinat, qui appartient alors au royaume de Bavière. Son acte de naissance est conservé aux Archives du Land de Rhénanie-Palatinat, à Speyer, qui l'ont présenté au public en 2025 comme une pièce d'« importance internationale ». Le 5 juin 2025, dans le Bureau ovale, le chancelier Friedrich Merz en a offert une copie encadrée au petit-fils de l'émigré : l'Allemagne rendait à l'Amérique la preuve de ses origines étrangères. En 1885, à seize ans, le jeune Friedrich quitte l'Allemagne pour New York, seul, sans déclarer son départ aux autorités et en échappant ainsi au service militaire obligatoire. Garçon coiffeur à Manhattan, il part ensuite tenter sa chance dans l'Ouest, puis dans le Grand Nord, où il fait fortune en tenant restaurants et hôtels sur la route des chercheurs d'or du Klondike. Il obtient la nationalité américaine en 1892.



Friedrich Trump, grand-père du président américain

Portrait de l'émigré de Kallstadt. Arrivé à New York en 1885 à seize ans, il fit fortune dans l'hôtellerie avant d'êtreexpulsé de Bavière en 1905. Donald Trump à gauche, Friedrich Trump à droite. Montage fourni par l'auteur.



L'acte de naissance de Friedrich Trump (Kallstadt, 1869)

Registre d'état civil conservé aux Archives du Land de Rhénanie-Palatinat, à Speyer, présenté au public en juin 2025. © Landesarchivverwaltung Rheinland-Pfalz — Landesarchiv Speyer, S 1 VK Nr. 741.

C'est la suite qui donne à cette histoire sa saveur. Revenu en Allemagne épouser une jeune fille de son village, Elisabeth Christ, Friedrich Trump veut s'y réinstaller en 1904. Mais les autorités bavaroises découvrent qu'il a émigré sans autorisation pour se soustraire à ses obligations militaires : il est déclaré indésirable et sommé de quitter le royaume. En 1905, il adresse au prince-régent Luitpold une lettre suppliante, qui dort aujourd'hui dans les archives de Speyer, implorant le « très aimé, noble, sage et juste » souverain de le laisser vivre dans sa patrie. La requête est rejetée. En juillet 1905, l'expulsé reprend le bateau pour New York avec sa femme enceinte de Fred, le futur père de Donald Trump. Le grand-père du président fut donc, au sens exact du terme, un émigré clandestin, un réfractaire et un expulsé. Sa lettre au prince-régent ressemble trait pour trait à celles que des milliers d'Africains adressent chaque année aux préfectures françaises. La mère du président, Mary Anne MacLeod, avait quant à elle quitté son île écossaise de Lewis en 1930, pour échapper à la misère des Hébrides.

Il ne s'agit pas de se moquer. Être petit-fils d'immigré n'interdit nullement de vouloir réguler l'immigration, et la politique américaine doit être jugée sur ses résultats, non sur la généalogie de son président. Mais cette histoire dit quelque chose de profond sur la nature même de l'identité nationale. Le nouveau venu d'hier devient l'ancêtre d'une lignée pleinement nationale ; le réfractaire bavarois engendre une dynastie qui incarne l'Amérique aux yeux du monde. L'immigration paraît décidément plus respectable dans un arbre généalogique qu'à une frontière. Ceux qui, en France, reprennent aujourd'hui la rhétorique trumpiste devraient méditer ce paradoxe : l'enfant de l'immigré que l'on refoule aujourd'hui sera peut-être, demain, celui qui gouvernera.

V. La France et l'Afrique : du sang des tranchées à la sueur des chantiers

Si l'Amérique a oublié ses Indiens, la France a oublié ce qu'elle doit à l'Afrique. Le lien qui unit les deux rives ne date pas des premières vagues de travailleurs des années 1960 : il a été forgé par la conquête, scellé par le sang, puis entretenu par le travail. La colonisation a prolongé la traite sous d'autres formes. Le Code de l'indigénat a soumis des millions d'Africains à un régime d'exception ; le travail forcé a construit les routes, les ports et les voies ferrées, du Dakar-Niger au Congo-Océan, dont le chantier, dans l'entre-deux-guerres, coûta la vie à des milliers de travailleurs réquisitionnés. Les écoles, la langue, les hiérarchies administratives ont durablement arrimé les territoires à leur métropole. L'indépendance n'a pas effacé du jour au lendemain ces circuits humains et économiques, et c'est tout naturellement vers la France que se sont orientés, après 1960, ceux qui parlaient sa langue et connaissaient ses institutions. Il serait pourtant réducteur de tout expliquer par la colonisation : on part aussi pour étudier, pour mieux gagner sa vie, pour fuir l'insécurité, pour réaliser une ambition personnelle. L'histoire éclaire les responsabilités présentes ; elle ne dispense ni d'une politique d'accueil, ni d'une politique de développement.

Il est un chapitre que les tribuns de l'« invasion » préfèrent ignorer : l'Afrique est d'abord venue en France pour la défendre. Pendant la Première Guerre mondiale, environ 600 000 soldats des colonies furent mobilisés, et les tirailleurs combattirent à Verdun comme au Chemin des Dames. L'appellation « tirailleurs sénégalais » désignait en réalité des hommes recrutés dans toute l'Afrique subsaharienne sous domination française, et notamment au Soudan français, devenu le Mali. Au 1er avril 1940, 179 000 tirailleurs étaient mobilisés ; environ 40 000 furent engagés dans la bataille de France, où nombre de prisonniers noirs furent massacrés par la Wehrmacht, comme à Chasselay, près de Lyon, en juin 1940. On les retrouva ensuite dans la France libre, en Italie, au débarquement de Provence. Puis vint l'ingratitude : le « blanchiment » des unités à l'automne 1944, lorsque les tirailleurs furent retirés du front pour que la Libération ait un visage européen ; la tuerie de Thiaroye, le 1er décembre 1944, où des tirailleurs rapatriés qui réclamaient leur solde furent abattus par l'armée française ; et des pensions « cristallisées » pendant un demi-siècle à un niveau dérisoire, jusqu'à ce que le film Indigènes de Rachid Bouchareb, en 2006, force la République à regarder sa dette en face.



Tirailleurs sénégalais pendant la Grande Guerre

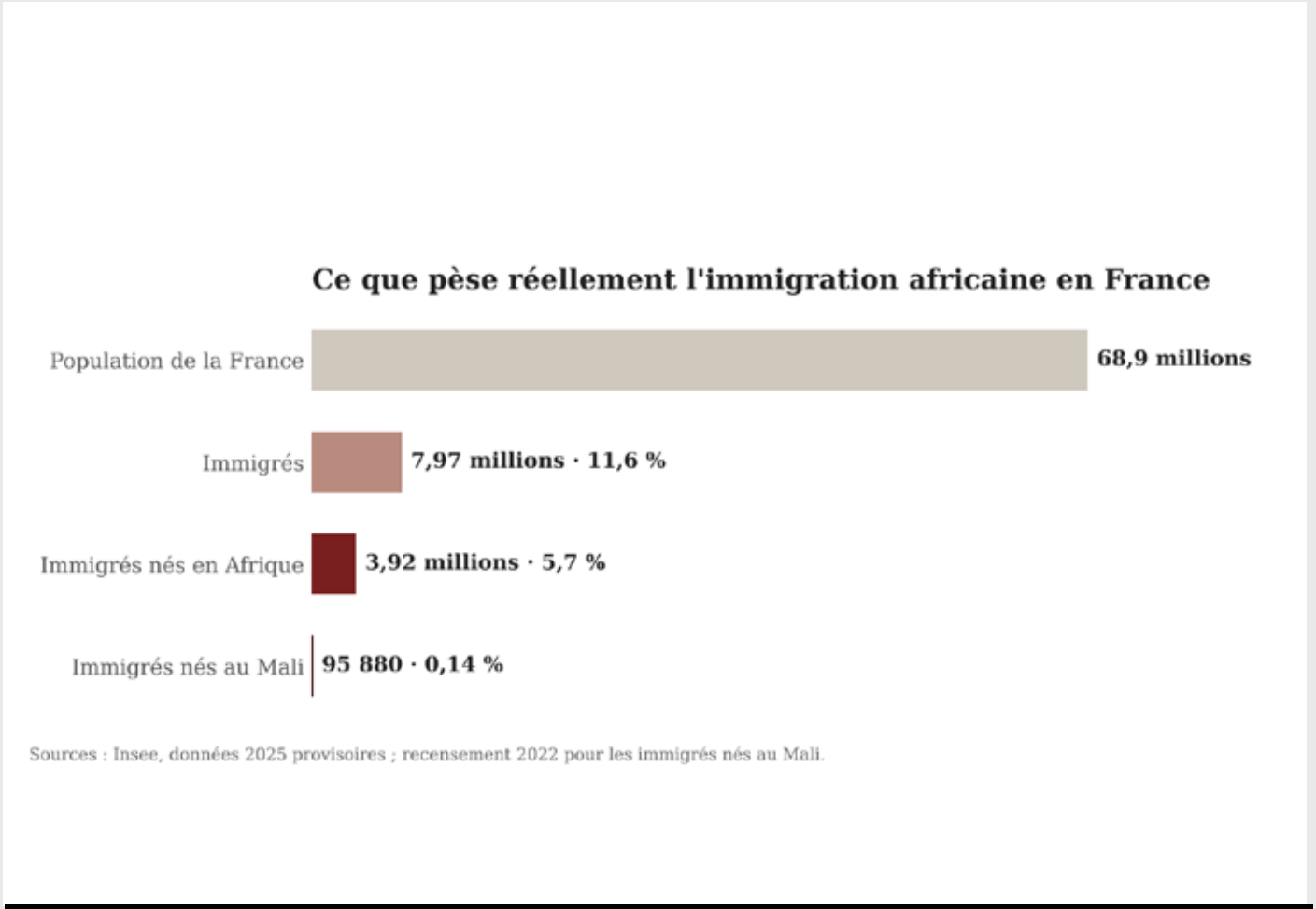
Venus de toute l'Afrique occidentale française, et notamment du Soudan français, devenu le Mali, ils ont combattu à Verdun et au Chemin des Dames. Bain News Service / Library of Congress — Moudros, Lemnos, 1915. Domaine public.

Après 1945, la France fit de nouveau appel à l'Afrique, cette fois pour ses usines. Il fallait reconstruire, produire, loger, moderniser. L'Office national d'immigration naît des ordonnances de l'automne 1945 ; Italiens, Espagnols, Portugais, Maghrébins puis Africains subsahariens viennent, chacun à son heure, faire tourner les mines, les chaînes de Renault et les chantiers. Dans les foyers de travailleurs de Montreuil ou de Saint-Denis, des Soninkés de la région de Kayes inventent alors une organisation collective remarquable, qui financera pendant des décennies des puits, des écoles, des dispensaires et des mosquées au pays. L'écrivain suisse Max Frisch avait trouvé la formule juste : « On a appelé des bras, et ce sont des hommes qui sont venus. » Une économie croit importer temporairement du travail ; elle accueille en réalité des personnes qui vieillissent, se marient, élèvent des enfants et s'enracinent. La suspension de l'immigration de travail permanente, en juillet 1974, n'a fait disparaître ni les besoins des entreprises ni les familles installées : le regroupement familial, l'asile et les études ont pris le relais. L'immigration contemporaine n'est donc pas une irruption étrangère aux choix économiques de la France ; elle en est largement le fruit. Elle ne saurait pour autant servir de prétexte pour se dispenser d'améliorer les métiers pénibles : le recours aux travailleurs étrangers complète la formation et la progression salariale, il ne les remplace pas.

Une précision s'impose néanmoins, par honnêteté intellectuelle. Le respect dû aux immigrés d'aujourd'hui ne saurait dépendre du sacrifice d'un arrière-grand-père. Les droits ne sont pas une décoration militaire transmissible. La mémoire fonde une exigence de vérité ; la dignité humaine et la citoyenneté ont leur justification propre. Mais l'histoire, si elle éclaire, ne suffit pas à gouverner. Une politique se juge aussi aux réalités du présent, et c'est sur ce terrain que le mensonge se fait le plus habile, parce qu'il se pare de l'autorité des chiffres.

VI. Ce que disent les chiffres, et ce qu'on leur fait dire

Le débat commence presque toujours par un abus de vocabulaire. Pour l'Insee, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France ; il le demeure statistiquement même après être devenu français. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Un enfant né en France de parents immigrés n'est pas un immigré. Brouiller ces notions, c'est déjà mentir. Viennent ensuite les ordres de grandeur. En 2025, la France compte 7,97 millions d'immigrés, soit 11,6 % de sa population, dont 2,6 millions sont devenus français. Les immigrés nés en Afrique sont 3,92 millions, soit près de la moitié de ce total et environ 5,7 % de la population. Encore ce mot « africain » réunit-il sous une même étiquette le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, des dizaines de nationalités, de langues et de religions : un ingénieur tunisien naturalisé, une étudiante sénégalaise et un ouvrier malien sans titre de séjour n'ont en commun que le continent qui les a vus naître. Quant aux immigrés nés au Mali, le recensement de 2022 en dénombre 95 880, naturalisés compris, soit environ un habitant de France sur sept cents. Ces chiffres décrivent des populations constituées sur des décennies, non des flux annuels ; et l'Insee prévient qu'une amélioration de son repérage statistique depuis 2024 rend hasardeuse toute comparaison avec les années antérieures. Présenter chaque hausse de la série comme une « accélération » relève de la manipulation.



Les immigrés nés en Afrique représentent environ 5,7 % de la population française ; les immigrés nés au Mali, environ 0,14 %.

Surtout, la migration africaine est d'abord une migration intra-africaine. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, environ neuf émigrés maliens sur dix vivent dans un autre pays d'Afrique de l'Ouest ou du Centre. Le Malien qui part s'installe à Abidjan, à Dakar, à Nouakchott ou à Libreville bien avant de songer à Paris ; le Mali lui-même est un pays d'accueil, de transit et, depuis plus d'une décennie, de déplacés internes. Le fantasme d'un continent entier tendu vers l'Europe ne résiste pas à la géographie réelle des mobilités.

Sur le terrain économique, l'honnêteté commande une règle comptable élémentaire : additionner les prestations, les frais d'accueil et les dépenses d'éducation en oubliant les impôts et les cotisations ne mesure pas un coût net, pas plus qu'additionner les recettes en oubliant les dépenses ne mesure un bénéfice. Les études sérieuses aboutissent à un résultat qui désarme les deux camps. Dans ses Perspectives des migrations internationales de 2021, l'OCDE rappelle que, pour la France, les travaux de Chojnicki, Ragot et Sokhna situent la contribution nette des immigrés aux finances publiques, entre 1979 et 2011, dans une fourchette étroite comprise entre −0,5 % et +0,5 % du PIB selon les années. Ni fardeau ruineux, ni manne providentielle. Le véritable levier est ailleurs : dans l'emploi. En 2025, le chômage frappe 13,8 % des immigrés nés en Afrique, contre 6,5 % des personnes sans ascendance migratoire directe. Il y a là une contradiction que les tribuns de la fermeté n'aiment guère entendre : on ne peut exclure durablement une personne du travail légal, puis lui reprocher la faiblesse de sa contribution fiscale. Reste que coûts et recettes ne tombent pas au même endroit : la commune qui ouvre des classes ne perçoit pas les cotisations qui alimentent la Sécurité sociale. Une moyenne nationale ne réfute pas une difficulté locale ; elle oblige à organiser la solidarité entre territoires.

La sécurité, enfin, est le terrain où le mensonge prospère le mieux, parce qu'il s'y nourrit de peurs légitimes. Elle est un droit, d'abord pour les habitants des quartiers populaires, qui sont les premiers à subir la délinquance. Le bilan 2025 du service statistique du ministère de l'Intérieur constate une surreprésentation des étrangers parmi les personnes mises en cause : 36 % pour les cambriolages de logement, 33 % pour les vols violents sans arme, 18 % pour les homicides, pour une part d'environ 9 % d'étrangers dans la population résidente. Ces chiffres ne doivent être ni cachés, ni transformés en verdict. Ils portent sur la nationalité de personnes mises en cause dans des affaires élucidées, et non condamnées ; ils incluent des non-résidents ; ils ne disent rien des immigrés naturalisés ni de leurs enfants. Pour les interpréter, il faudrait comparer des populations de même âge, de même sexe, de même condition sociale, de même lieu de vie, ayant le même accès au travail légal. La misère n'excuse pas le délit, et la situation migratoire peut jouer un rôle ; mais une causalité ne se décrète pas à partir d'un tableau. Le droit pénal juge des actes et des responsabilités individuelles ; lui demander de juger une origine serait un contresens. Car l'arme la plus redoutable du démagogue n'est pas le faux chiffre : c'est le vrai chiffre arraché à son contexte.

VII. Les vérités qui fâchent, et que l'Afrique doit dire elle-même

Rétablir les faits contre les démagogues ne dispense pas de les rétablir aussi contre les angéliques. Il existe des vérités que la gauche morale préfère taire, et d'autres que l'Afrique elle-même évite de regarder. L'immigration irrégulière n'est pas une invention de l'extrême droite. Elle livre des hommes et des femmes à l'exploitation des employeurs sans scrupules et des marchands de sommeil, affaiblit le contrôle du travail et nourrit dans l'opinion un sentiment d'impuissance publique lorsque des décisions administratives restent des années sans suite. La Cour des comptes évaluait en 2024 à environ 1,8 milliard d'euros par an le coût direct de la politique de lutte contre l'immigration irrégulière, une politique dont l'efficacité reste médiocre. Une règle crédible est une règle

appliquée : des voies légales explicites pour les besoins durables de main-d'œuvre, l'examen des dossiers des personnes insérées par le travail selon des critères publics et non au gré des préfectures, l'exécution des refus définitifs sous le contrôle du juge, et une fermeté qui vise d'abord ceux qui profitent du système plutôt que ceux qui le subissent. Il en va de même des conflits de normes. Les mariages imposés, les pressions exercées sur les femmes, les intimidations religieuses ne doivent bénéficier d'aucune indulgence au nom de la culture. La liberté de conscience comprend le droit de croire, de changer de religion et de ne pas croire, et l'égalité entre les femmes et les hommes ne se négocie pas à l'intérieur des familles. C'est l'universalité de ces exigences, appliquées à tous quelle que soit l'origine, qui fait leur légitimité.

L'intégration, cependant, est un contrat à deux signatures. Elle suppose la maîtrise de la langue, le respect des lois, la participation à l'économie ; elle suppose aussi que la société d'accueil ouvre réellement ses portes. Un testing publié par la Dares en 2021 a montré qu'à qualifications égales, une candidature portant un nom à consonance maghrébine a en moyenne 31,5 % de chances en moins d'être rappelée. Rien ne permet de supposer que les Africains subsahariens soient mieux traités. Exiger des efforts d'intégration tout en tolérant de telles discriminations, c'est fermer la porte que l'on prétend inviter à franchir. Un Français ne peut rester éternellement un étranger dans le regard public parce que ses parents sont nés à Kayes ou à Ségou.

Mais l'Afrique, à son tour, ne peut se contenter d'accuser. J'ai exercé des responsabilités gouvernementales, et je sais que la première cause du départ de nos jeunes ne se trouve ni à Paris ni à Bruxelles : elle se trouve chez nous. Quand l'école ne débouche sur rien, quand la corruption confisque les marchés publics, quand l'insécurité vide les campagnes, quand le mérite pèse moins que les relations, la pirogue et le désert deviennent des projets de vie. Chaque jeune Malien qui meurt en Méditerranée ou dans le Sahara est un réquisitoire contre la gouvernance de nos États avant d'en être un contre la forteresse européenne. Les élites africaines qui envoient leurs propres enfants étudier à l'étranger tout en dénonçant l'exode de la jeunesse devraient s'interroger sur la cohérence de leur discours. Nos États doivent aussi coopérer loyalement au retour de ceux de leurs ressortissants qui ont épuisé toutes les voies de recours : refuser cette coopération, c'est laisser aux démagogues européens un argument qu'ils ne méritent pas. Le grand historien burkinabè Joseph Ki-Zerbo résumait notre devoir d'un proverbe : Na an laara, an sara, « si nous nous couchons, nous sommes morts ».

VIII. Le Mali et sa diaspora : de la rente à la puissance

Se lever, c'est d'abord mobiliser ce que l'Afrique possède déjà, et parmi ses atouts les plus sous-estimés figurent ses enfants partis. Leur contribution au Mali est mesurée, et elle est considérable. Selon la BCEAO, les envois de fonds reçus par le pays ont atteint 601,6 milliards de FCFA en 2024, soit près de 920 millions d'euros, en hausse d'environ 3 % sur un an. Ils proviennent pour 43,3 % de la zone euro, où dominent la France et l'Espagne, et pour 28,7 % des autres pays de l'UEMOA, nouvelle preuve que la diaspora malienne est africaine autant qu'européenne. Ces transferts paient la nourriture, les soins, la scolarité et le logement d'innombrables familles ; les qualifier de consommation improductive est une erreur, car un enfant scolarisé et un malade soigné sont des capacités futures préservées. Mais un revenu familial venu de l'étranger ne se transforme pas spontanément en atelier, en chambre froide ou en emploi durable. La diaspora a d'ailleurs prouvé depuis longtemps qu'elle savait faire davantage : dans le Diombougou, au cœur de la région de Kayes, l'association ACDS, basée en France, et un regroupement de communes ont conduit ensemble un programme d'eau et d'assainissement exemplaire, avec ouvrages, formation des structures locales et pilotage partagé. La leçon vaut pour toute réalisation : l'argent finance l'ouvrage, la gouvernance détermine sa durée de vie.



Près de 920 millions d'euros de transferts en 2024 : une ressource vitale, qui reste largement consacrée à la survie des familles

Le deuxième Forum international de la diaspora, réuni à Bamako du 16 au 18 juillet 2026, a placé l'investissement productif au cœur de la contribution des Maliens de l'extérieur, que le discours officiel estime à six millions. On y a présenté un programme pilote d'agriculture intégrée de 300 hectares et un « Club des 100 investisseurs de la diaspora ». L'orientation est juste. Mais l'ancien ministre que je suis sait qu'un forum réussi n'est pas une politique réussie. Quels projets ont été retenus ? Quels montants ont été engagés, puis réellement décaissés ? Combien d'emplois existeront dans un an ? Quels blocages fonciers, énergétiques ou administratifs auront été levés ? Le bilan d'une politique commence là où s'arrête le communiqué.

Je propose un pacte d'investissement productif entre l'État malien, les collectivités, des institutions financières agréées, les entrepreneurs locaux et les diasporas d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. Son principe fondateur doit être posé d'emblée : l'épargne des migrants est une propriété privée, constituée au prix de sacrifices immenses, et le patriotisme ne dispense pas de la protéger. Il faut d'abord séparer rigoureusement l'aide familiale, les dons collectifs et l'investissement commercial, qui n'obéissent ni aux mêmes objectifs ni aux mêmes risques. Il faut ensuite préparer les projets avant de solliciter l'argent : études de marché, sécurisation foncière, accès à l'énergie et à l'eau, clients identifiés, gestionnaires compétents. La transformation agroalimentaire, le stockage, la chaîne du froid, la maintenance industrielle et l'énergie destinée aux activités productives offrent des débouchés réels ; aucun secteur ne garan-

tit cependant, par son seul nom, la rentabilité d'un projet. Il faut recourir à des véhicules d'investissement supervisés et gérés par des professionnels, plutôt que de créer une énième banque, et annoncer avant toute souscription les frais, les durées de blocage, les conditions de sortie et les risques. Les banques et les partenaires de développement peuvent compléter l'apport des épargnants, mais toute garantie publique doit rester partielle, plafonnée et conditionnelle, faute de quoi le contribuable paierait les risques d'opérations privées.

La confiance, enfin, ne se décrète pas : elle se construit par le contrôle. Comptes audités, bénéficiaires effectifs identifiés, conflits d'intérêts publiés, décaissements liés à des étapes vérifiables, mécanisme indépendant de règlement des litiges, transparence renforcée pour toute entreprise liée à un responsable public : la diaspora a été trop souvent déçue pour donner sa confiance sur parole. Et il faut faire circuler les compétences autant que l'argent. Un ingénieur peut accompagner une installation industrielle sans quitter son poste en France, un médecin enseigner quelques semaines par an dans un hôpital régional, une entrepreneuse ouvrir un marché ; ces missions courtes, rémunérées et évaluées produiront davantage que les appels incantatoires au « retour ». Un simple calcul donne la mesure du possible : dix mille souscripteurs plaçant volontairement 100 euros par mois réuniraient 12 millions d'euros en un an. La vraie question n'est donc pas l'argent, mais la qualité des projets capables de l'employer. Un programme pilote de dix-huit mois, avec publication trimestrielle des résultats, devrait précéder toute généralisation : un échec reconnu à temps coûte moins cher qu'un succès fictif entretenu pour des raisons politiques. L'État, de son côté, doit assumer ce qui lui revient : sécurité, justice commerciale, infrastructures, stabilité des règles, lutte contre la corruption. L'émigré n'est pas un ministère des Finances de substitution.

Rendre possible une vie choisie

Au terme de ce parcours, de Kankou Moussa à Friedrich Trump, des cales de Nantes aux foyers de Montreuil, une conviction s'impose : la question migratoire n'oppose pas la France et l'Afrique ; elle les lie, et elle les oblige. « Nous sommes ici parce que vous étiez là-bas », disait Sivanandan. La phrase n'appelle ni repentance ni revanche : elle rappelle que nos deux rives sont tissées du même fil, et que nul ne se sauvera en tranchant celui de l'autre. Il serait malhonnête de promettre que le développement tarira les départs : étudier, entreprendre ou voyager exige des ressources, et l'enrichissement d'un pays accroît souvent certaines mobilités avant d'en transformer les motifs. L'objectif n'est donc pas d'empêcher les hommes de bouger, mais de leur permettre de choisir : travailler légalement, vivre dignement, construire des projets sur les deux rives. À la France d'y contribuer par une administration efficace, une intégration exigeante, la protection du travail et une coopération respectueuse. Au Mali de traiter sa diaspora en partenaire, à qui il doit des garanties et des résultats, et non en ressource que l'on sollicite. Car la réussite d'une politique migratoire ne se mesure pas au nombre de visas délivrés ou refusés, mais à la liberté réelle qu'elle offre. Rester ne doit plus signifier renoncer à l'avenir. Partir ne doit plus exiger de risquer sa vie dans le désert ou en mer. Revenir, ou investir à distance, ne doit plus exposer à perdre l'épargne d'une vie.

Voilà l'ambition que la campagne présidentielle française devrait porter, et que Bamako devrait faire sienne. La vérité sur l'immigration africaine n'est ni la submersion qu'agitent les uns, ni l'idylle que dépeignent les autres. C'est une histoire commune, vieille de plusieurs siècles, écrite dans la cale des négriers et dans la boue des tranchées, dans la sueur des chantiers et dans les mandats envoyés chaque mois aux villages du Sahel. Cette histoire, l'Europe l'a longtemps écrite seule, et à son avantage. Il appartient désormais aux deux rives de l'écrire ensemble, et de l'écrire vrai : à l'Europe de regarder enfin son passé en face, à l'Afrique de cesser d'attendre des autres ce qu'elle doit d'abord exiger d'elle-même. Joseph Ki-Zerbo nous en avait prévenus : si nous nous couchons, nous sommes morts. L'heure est venue de nous lever.

- Gouvernement du Mali

#CIGMA #INFO |Conférence Internationale sur l'Enseignement Technique de Tianjin (Chine) : La ministre Oumou SALL SECK représente notre pays

Sur invitation des autorités chinoises, la Ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle, Oumou SALL SECK participe à la conférence internationale sur l'enseignement technique et professionnel à Tianjin en République populaire de Chine du 15 au 17 octobre 2026.

À leur arrivée, la Ministre et sa délégation ont été accueillies au salon d'honneur de l'aéroport international de Pékin par son Excellence, Mamadou Sory DEMBELE, Ambassadeur du Mali en Chine et nos partenaires Chinois.

Plus d'informations sur gouvernement.ml

#MENEFP



- Mamoutou Tangara

PATRIOTE MODEL 2026

Une reconnaissance qui honore l'engagement au service de l'excellence !

Fervent passionné du rayonnement du droit OHADA au Mali, j'ai eu l'insigne honneur d'être distingué, ce mardi 13 octobre 2026, du titre de « Patriote Model », une distinction décernée par Le Baromètre, qui célèbre depuis plusieurs années les talents, les leaders et les acteurs du développement du Mali.

Cette reconnaissance vient saluer des années d'engagement, d'apports et de contributions à la formation et à la capacitation de la jeune génération de juristes maliens, ainsi que des professionnels du droit OHADA.

Au-delà de ma modeste personne, cette distinction met particulièrement en lumière la contribution constante du Mali au rayonnement du Concours international Génies en Herbe OHADA, ainsi que sa participation à d'autres rendez-vous de l'excellence juridique, notamment le Concours africain d'arbitrage international et le Concours francophone d'arbitrage simulé.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements au Dr Cheick Oumar Soumano, coordonnateur du Baromètre, ainsi qu'à toute son équipe, pour cette marque de reconnaissance qui constitue une véritable source de motivation pour poursuivre mon engagement en faveur de l'excellence juridique et de la promotion du droit OHADA au Mali et en Afrique.

Cette distinction est une invitation à aller encore plus loin, à transmettre davantage et à continuer d'œuvrer pour une jeunesse compétente, ambitieuse et engagée.

La culture de l'excellence, un combat de chaque instant, et le rayonnement du droit OHADA demeure une passion et un engagement...



- Bacary Camara

Ou est le scandale?

Une video assassine circule sur les reseaux faisant croire que Adama Sangare a accusé a la barre le mardi 13 octobre 2026 le president IBK. Non, il n'en est rien.

L'ex-edile a été clair.» J'ai agi selon les instructions données par le president IBK soucieux de trouver un gîte pour la communaute Touareg arrivee en masse a Bamako. D'où le nom de Kidalibougou et autres..

B.CAMARA, Phénix



- Gouvernement du Mali

#CIGMA #INFO | L'édition 2026 du tournoi UFOA Zone A : Les U20 suscitent beaucoup d'espoir

Bamako du 15 au 30 octobre 2026

La capitale malienne devient le cœur battant du football des jeunes en Afrique de l'Ouest. Entre passion sportive, infrastructures rénovées et hospitalité légendaire, le Mali est prêt à célébrer la grande fête de l'intégration sous-régionale.

L'effervescence des grands jours règne à Bamako. À l'occasion d'un point de presse animé au Palais des Sports Salamatou Maïga par M. Moussa Bambara, Chef de cabinet du ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, et également Président de la Commission nationale d'organisation, le coup d'envoi officiel de l'édition 2026 du tournoi UFOA Zone A des moins de 20 ans a été donné.

Pendant quinze jours, les meilleurs espoirs du ballon rond ouest-africain s'affronteront sur le sol malien avec un objectif majeur : décrocher leur billet pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations U20 de la CAF.

Plus d'informations sur gouvernement.ml

#MJSCICCC



- Quotidien TV

Sonfonia : Voilà les 217 bénéficiaires de la grâce présidentielle, dont Aliou Bah, en stage d'encadrement civique et de préparation à la réinsertion sociale à Sonfonia.



- Casimir Sangala

Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali

Visite de la Directrice générale de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

La Directrice générale de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), Madame Coulibaly Maria Sangaré, a effectué une visite de prise de contact ce mercredi 14 octobre 2026 auprès de l'Assemblée permanente des chambres de métiers du Mali (APCMM) à leur siège à Bozola.

Sur place, elle a été accueillie par le Bureau de l'Institution consulaire dont son Président Mamadou Minkoro Traoré également membre du Conseil d'administration de l'APEJ, M. Mamadou Ndiaye, M. Bakary Coulibaly et M. Mohamed El Mihidi Traoré assistés de M. Bayon Simpara, Secrétaire général de l'Institution, M. Massabou Sogodogo, M. Adama Guindo et M. Soumaila Traoré.

Les échanges ont porté sur le champ de compétences, la structuration et les activités de cette organisation dotée du statut d'établissement public à caractère professionnel et chargée vis-à-vis des pouvoirs publics, de représenter l'ensemble des artisans et d'assurer la coordination entre les Chambres de Métiers sur le plan national et international. Ils se sont ensuite poursuivis sur la mission et les activités de l'APEJ et plus particulièrement sur le programme de stage de formation professionnelle, la qualification des jeunes et les potentialités du secteur de l'artisanat qui regroupe officiellement 627 métiers. Le secteur se divise en trois catégories : l'artisanat de production, l'artisanat d'art et l'artisanat de services. Ils sont répartis en corps de métiers.

Catalogué souvent de secteur informel dans le contexte malien, l'écosystème des métiers est le plus gros pourvoyeur d'emplois et les interventions de l'APEJ à l'APCMM et à la FNAM favorisent l'insertion professionnelle des jeunes diplômés par la reconversion, la formalisation et le développement des entreprises artisanales. Aussi, il s'avère que les profils les plus recherchés dans ce secteur sont les juristes, comptables, gestionnaires, informaticiens, secrétaires, électriciens et techniciens Btp. Un nombre important de jeunes diplômés placés par l'APEJ ont créé les conditions de leur emploi au sein de ces entreprises au terme de leur stage au cours duquel ils sont soumis aux mêmes rudiments que les employés permanents. Exceptionnellement l'APCMM organise des séances de détection et de recrutement à leur intention.

Organe d'exécution du Programme Emploi-Jeunes (PEJ), l'APEJ a pour mission de concourir à la création d'emplois pour les jeunes en milieux rural et urbain, diplômés ou non, notamment en facilitant

l'accès au marché du travail et au crédit. Le groupe cible de l'APEJ est constitué de jeunes maliens âgés de 15 à 40 ans y compris ceux de la diaspora.

CICOM APEJ 14-10-2026



- UEMOA, Huit pays, Un destin commun

La traditionnelle réunion UEMOA-FMI en marge des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale a été co-présidée ce 15 octobre 2026 par le Président du Conseil des Ministres Statutaire de l'UEMOA, Aboubakar NACANABO et le Directeur Général Adjoint du FMI Kenji Okamura.

Des membres du Conseil des Ministres ainsi que les Chefs des Institutions de l'Union ont participé à la rencontre au Queen Sirikit National Convention Center à Bangkok.

#AssembléesAnnuelles #FMI #BanqueMondiale #kenjiokamura #UEMOA #conseildesministresdeluemoa #AboubakarNacanabo #CommissionUEMOA #AbdoulayeDiop #BCEAO #jeanclaudekassibrou #boad #sergeekue #amfumoa #kossitenou #résilence #croissance #MoyenOrient #DettePublique #performanceséconomiques #situationfinancière #PolitiqueMonétaire #StabilitéMacroéconomique www.uemoa.int



- Djeneba Doumbia

Djeneba Doumbia est avec UN Climate Change et

Porter la voix du Mali sur la scène mondiale

Honorée d'avoir participé comme panéliste au Forum 2026 de la CCNUCC sur l'IA pour l'action climatique, à Phnom Penh, au Cambodge, en tant que l'une des 5 finalistes mondiaux de l'AI for Climate Action Award 2026.

En tant que cheffe de projet de ClimateVoice AI for Mali, j'ai souligné l'importance des langues locales, des savoirs communautaires et de l'appropriation locale pour construire une IA plus inclusive et équitable.

« L'IA pour l'action climatique ne doit pas seulement parler des communautés. Elle doit aussi les écouter. »

Merci à la CCNUCC pour cette opportunité de porter la voix du Mali dans le débat mondial.

ENGLISH | Bringing Mali's voice to the global stage

Honored to participate as a panellist at the 2026 UNFCCC Forum on AI for Climate Action in Phnom Penh, Cambodia, as one of the five global fi-

nalists of the AI for Climate Action Award 2026.

As Project Lead of ClimateVoice AI for Mali, I highlighted the importance of local languages, community knowledge and local ownership in building inclusive and equitable AI solutions.

“AI for climate action should not only speak about communities. It should listen to them.”

Grateful to UN Climate Change (UNFCCC) for this opportunity to bring Mali’s voice to the global conversation.

#UNFCCC #AIForClimateAction #ClimateVoiceAI #ClimateJustice #Mali #YouthForClimate



RADIO KOUNAFONI

Webradio panafricaine francophone — Washington, D.C.

LA VOIX DE LA DIASPORA FRANCOPHONE AFRICAINE

Actualités · Analyse géopolitique · Débats sur le Sahel, l'Afrique et la diaspora

Au service des communautés francophones et africaines des États-Unis, d'Europe et du monde entier.

ÉCOUTEZ-NOUS EN DIRECT — radiokounafoni.org

AUSSI SUR VOTRE IPHONE

Ouvrez l'App Store, recherchez « Radio Kounafoni » dans votre application radio préférée et ajoutez-nous à vos favoris pour nous écouter partout, à tout moment.

DISPONIBLE SUR LES PLATEFORMES MONDIALES

myTuner Radio · FM Radio Free · Radioline

mytuner-radio.com · fmradiofree.com · radioline.co

Rejoignez la communauté, partagez le lien autour de vous et faites entendre la voix de la diaspora francophone africaine.

#RadioKounafoni #DiasporaAfricaine #DiasporaFrancophone #Sahel #ActuAfrique #MédiasAfricains #WashingtonDC #Webradio #AfriqueUSA

radiokounafoni.org · kounafoni26@gmail.com · +1 (240) 640-2302

Affaire du morcellement de la zone aéroportuaire : Adama Sangaré invoque un ordre d'IBK et rejette les accusations



L'ancien maire du District de Bamako, Adama Sangaré, a comparu, mardi 13 octobre 2026, devant la Chambre criminelle du Pôle national économique et financier, dans l'affaire du morcellement présumé de la zone aéroportuaire de Bamako-Sénou. À la barre, il a contesté les accusations portées contre lui, affirmant avoir agi sur instruction de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK).

« Je ne reconnais pas les faits. J'ai agi sur ordre verbal du président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta », a déclaré Adama Sangaré devant les juges. Selon lui, les opérations foncières incriminées visaient à attribuer des logements aux ressortissants du Nord, notamment aux membres de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), du GATIA et à la famille Intalla.

Poursuivi notamment pour atteinte aux biens publics, faux et usage de faux, détournement frauduleux et malversations financières, l'ancien édile soutient avoir exécuté des instructions présidentielles avec l'accord du Premier ministre et des ministres compétents. Il estime qu'un refus d'exécution aurait constitué un acte d'insubordination.

Sur le fond du dossier, Adama Sangaré conteste également la localisation des terrains concernés. Selon ses explications, les parcelles attribuées se situeraient à Faladié-Est, Sénou, Kalaban-Coura-Sud et Niamakoro-Diallobougou, hors de l'emprise aéroportuaire.

Concernant les présumées irrégularités financières, il affirme que la gestion des recettes relevait des services du ministère des Finances. Il nie également toute implication dans les opérations de démolition dont les coûts font l'objet de contestations.

Auparavant, la Chambre criminelle avait rejeté les exceptions soulevées par ses avocats, qui invoquaient le principe interdisant de juger deux fois une personne pour les mêmes faits.

Les débats se poursuivent avec l'audition des autres accusés. La justice devra désormais apprécier la portée des déclarations de l'ancien maire et établir les responsabilités éventuelles dans ce dossier foncier sensible.

Fatou Sissoko

Côte d'Ivoire–États-Unis : cap sur les affaires Le Forum d'affaires et d'investissement Côte d'Ivoire–Amérique du Nord



(CINAB) a offert une tribune au renforcement des relations économiques entre Abidjan et Washington. Le chargé d'affaires américain, Junaid Munir, y a plaidé pour des partenariats porteurs d'investissements et d'emplois.

Transformer les échanges économiques en perspectives concrètes pour les entreprises et

les populations : telle est l'ambition exprimée par Junaid Munir lors de la cérémonie d'ouverture du CINAB. Dans son intervention, le diplomate a mis en avant le dynamisme de l'économie américaine, encourageant les opérateurs des deux pays à développer des collaborations mutuellement bénéfiques.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la présidente du Sénat, Kandia Camara, de la ministre des Affaires étrangères, Nialé Kaba, du consul général, Inza Camara, ainsi que du président de la Chambre de commerce et d'industrie, Faman Touré. Cette participation institutionnelle souligne l'intérêt accordé au développement des relations commerciales avec l'Amérique du Nord.

À l'issue de l'ouverture, Junaid Munir a prolongé les échanges en accueillant plusieurs personnalités et acteurs économiques à la résidence américaine. Parmi les invités figuraient l'ambassadrice du Canada, Sandra Choufani, le consul honoraire du Mexique, Jean-Marc Yacé, ainsi que des chefs d'entreprise et des investisseurs américains et ivoiriens.

Cette rencontre a permis de poursuivre les contacts dans un cadre propice au dialogue. L'objectif affiché reste de convertir les rapprochements entre entrepreneurs en débouchés commerciaux, en investissements et en emplois, au bénéfice des deux pays.

Le chargé d'affaires a également salué le soutien du Dr Eugène Aka Aouélé, président du Conseil économique, social, environnemental et culturel, au partenariat économique et commercial entre les États-Unis et la Côte d'Ivoire.

Pour les acteurs réunis autour du CINAB, l'enjeu est désormais de donner une traduction concrète aux contacts établis. La dynamique engagée appelle des partenariats durables, capables de soutenir l'activité économique et d'élargir les possibilités d'emploi.

Arouna Sidibé

Gambie : Alerte sur la désinformation électorale



À l'approche de l'élection présidentielle du 5 décembre 2026, l'Union européenne et le Réseau ouest-africain pour l'édification de la paix (WANEP) appellent les journalistes à renforcer la vérification des informations. Un enjeu de confiance publique et de prévention des violences.

La désinformation et les discours de haine constituent une menace pour la sérénité du processus électoral en Gambie. Cette mise en garde a été formulée mercredi, à l'hôtel Bakadaji, lors d'un atelier de deux jours consacré à la vérification numérique, réunissant 25 journalistes.

Organisée par le Centre pour l'innovation journalistique et le développement (CJID), en collaboration avec WANEP-Gambie, cette formation bénéficie d'un financement de l'Union européenne. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de surveillance, d'analyse et de réduction de la violence électorale, désigné sous le sigle E-MAM.

Intervenant à cette occasion, l'attaché de l'Union européenne, Pablo Padin Perez, a souligné les risques liés à la circulation de fausses informations sur les réseaux sociaux. Selon lui, ces contenus peuvent fragiliser la confiance des citoyens dans les élections.

Il a invité les professionnels des médias à contrôler leurs sources et à vérifier l'authenticité des images et des vidéos avant toute publication.

La coordinatrice nationale de WANEP-Gambie, Salama Njie, a également insisté sur les conséquences de la manipulation de l'information. Celle-ci peut influencer les électeurs, accentuer les divisions et compromettre la sécurité nationale.

Pour elle, la responsabilité journalistique exige davantage que la simple retransmission des déclarations politiques. Les affirmations des candidats et des autres acteurs doivent être examinées, confrontées aux faits et replacées dans leur contexte.

Déployé dans douze pays d'Afrique de l'Ouest, le projet E-MAM accompagne les efforts en faveur d'élections pacifiques et de la stabilité politique. En Gambie, cette formation entend renforcer la capacité des journalistes à fournir une information fiable durant la période électorale.

Arouna Sidibé

Réformes judiciaires : Le SYLIMA fait entendre sa voix



Reçu au Conseil national de transition (CNT), le Syndicat libre de la magistrature (SYLIMA) a présenté ses observations sur plusieurs textes législatifs. Les échanges ont notamment porté sur les pôles fonciers, la déchéance de nationalité et le statut de la magistrature.

Le Syndicat libre de la magistrature entend contribuer à la qualité des réformes législatives au Mali. Ses représentants ont pris part à une séance de travail avec la Commission des lois constitutionnelles, de la législation, de la justice, des droits de l'Homme et des institutions de la République du Conseil national de transition.

Présidée par Souleymane Dé, président de cette commission, la rencontre était consacrée à la restitution des avis et observations du syndicat sur les textes soumis à son examen. Elle s'est tenue dans la salle de travail de la commission.

Le SYLIMA était représenté par quatre membres de sa commission de relecture des textes : Sory Ibrahima Coulibaly, Ayouba Touré, Alassane Kané et Assane Magatte Sèye. Leur participation s'inscrit dans une démarche de contribution professionnelle à l'examen des dispositions législatives concernant notamment l'organisation et le fonctionnement de la justice.

Parmi les sujets abordés figurent les textes relatifs aux pôles fonciers, à la déchéance de nationalité et au statut de la magistrature. Ces matières touchent au traitement des litiges fonciers, au lien juridique entre l'État et ses ressortissants ainsi qu'au cadre d'exercice des fonctions de magistrat.

Le contenu détaillé des observations formulées par le syndicat n'a toutefois pas été précisé dans les informations communiquées sur cette séance.

À travers cette démarche, le SYLIMA réaffirme sa volonté de participer à l'amélioration des textes, au renforcement de la sécurité juridique et à la consolidation de l'État de droit. Il rappelle également son attachement à une justice indépendante, efficace et au service des citoyens, au cœur de son engagement syndical.

Fatou Sissoko

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Mali–États-Unis : Cap sur les affaires



Des entrepreneurs maliens issus des programmes d'échanges américains ont rencontré des spécialistes du commerce et de l'investissement autour du chargé d'affaires Bain. Au centre des discussions : le développement des relations commerciales, l'accès aux marchés et la création d'emplois dans les deux pays.

Renforcer les passerelles entre les entreprises maliennes et les acteurs économiques américains : c'est l'objectif d'une rencontre réunissant des anciens participants aux programmes d'échanges des États-Unis et des experts du commerce et de l'investissement. Cette initiative place l'entrepreneuriat au cœur du rapprochement économique entre Bamako et Washington, avec la volonté de transformer les contacts en possibilités d'affaires.

Le chargé d'affaires Bain a participé aux échanges aux côtés de représentants de la U.S. International Development Finance Corporation (DFC), de la Chambre de commerce américaine au Mali, AmCham Mali, et de l'équipe économique de l'ambassade des États-Unis. Cette mobilisation a permis de réunir, dans un même cadre, des entrepreneurs et plusieurs interlocuteurs engagés dans les relations économiques entre les deux pays.

Les discussions ont porté sur les moyens d'élargir les échanges commerciaux, d'encourager les investissements et de favoriser la création d'emplois. Elles ont également abordé les possibilités de connecter davantage les entreprises maliennes aux marchés américains. Pour les participants, l'enjeu consiste à identifier des perspectives de coopération susceptibles de bénéficier aux opérateurs économiques des deux pays.

La présence d'anciens bénéficiaires des programmes d'échanges américains donne à cette rencontre une dimension particulière. Ces entrepreneurs constituent un point de contact entre les deux environnements économiques. Leurs parcours peuvent faciliter le dialogue, la circulation des idées et l'établissement de relations professionnelles.

L'initiative entend ainsi prolonger les liens noués dans le cadre des échanges par une dynamique tournée vers l'activité économique.

Pour les entreprises maliennes, la perspective d'un accès accru aux marchés américains soulève des questions concrètes : identifier des partenaires, comprendre les attentes commerciales et préparer une offre adaptée. La rencontre ouvre un espace de dialogue sur ces perspectives, sans que les informations communiquées précisent les secteurs concernés ou les démarches envisagées pour accompagner les entrepreneurs.

La participation de la DFC, d'Am-Cham Mali et de l'équipe économique de l'ambassade traduit une volonté de mettre en relation des compétences et des réseaux complémentaires. Elle offre aux entrepreneurs l'occasion d'échanger avec des interlocuteurs capables d'éclairer les perspectives commerciales et d'investissement. Aucun engagement financier, accord commercial ou calendrier de mise en œuvre n'a toutefois été annoncé dans le compte rendu disponible.

L'emploi figure parmi les objectifs mis en avant. Le renforcement des relations commerciales est présenté comme un moyen de multiplier les opportunités dans les deux pays. Cette ambition suppose que les échanges entre institutions et entrepreneurs trouvent un prolongement dans des projets viables et des partenariats durables.

Cette rencontre pose ainsi un jalon dans le dialogue économique entre le Mali et les États-Unis. Sa portée dépendra des suites données aux discussions et de la capacité des acteurs à concrétiser les pistes explorées. Pour les entrepreneurs réunis, le défi sera de transformer cette mise en relation en débouchés commerciaux, en investissements et en emplois.

Fatou Sissoko



Finances publiques : Le président Goïta insiste sur le suivi des contrôles



Le président de la Transition, le général d'armée Assimi Goïta, a reçu, mercredi 14 octobre 2026 à Bamako, les rapports annuels 2024 et 2025 du Bureau du Vérificateur général. Il a souligné la nécessité de donner suite aux recommandations, de prévenir les irrégularités et de protéger les ressources publiques.

La remise des rapports du Vérificateur général pose une question essentielle : quelles corrections apporter aux insuffisances relevées dans la gestion publique ? En recevant les documents consacrés aux exercices 2024 et 2025, Assimi Goïta a placé le suivi des recommandations au centre de son intervention. Une orientation qui renvoie à l'efficacité des contrôles et à leur traduction dans les pratiques administratives.

Le chef de l'État a présenté cette cérémonie comme un exercice de redevabilité permettant d'examiner la gestion des ressources publiques, d'en identifier les faiblesses et d'engager les corrections nécessaires. Son propos inscrit ainsi la vérification dans une démarche qui doit se prolonger après la remise officielle des rapports.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil national de transition, du Premier ministre par intérim, également ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, de membres du gouvernement et des présidents des institutions de la République. Le Vérificateur général, Aboul Aziz Aguissa, était accompagné de ses collaborateurs ainsi que de représentants d'autorités administratives indépendantes.

Cette participation institutionnelle souligne la portée des travaux du Bureau du Vérificateur général. La protection des deniers publics concerne aussi bien les structures contrôlées que les responsables chargés de prendre les mesures correctives.

L'enjeu est de faire du contrôle un instrument d'amélioration de la gestion, avec des effets perceptibles dans l'utilisation des moyens de l'État.

Dans son intervention, le président de la Transition a également insisté sur la prévention des irrégularités. Cette priorité invite à agir sur les causes des dysfonctionnements : qualité des procédures, respect des règles et vigilance dans l'exécution des dépenses. Prévenir suppose que les enseignements des vérifications puissent éclairer les décisions et limiter la répétition des insuffisances constatées.

Les informations communiquées sur la cérémonie ne détaillent toutefois ni les organismes vérifiés, ni la nature des constats, ni les montants éventuellement concernés. Elles ne permettent donc pas d'établir un bilan chiffré des irrégularités relevées au titre des deux années. L'appréciation précise des résultats nécessite l'examen du contenu des rapports remis au chef de l'État.

Reste désormais la question des suites. Le suivi des recommandations constitue le lien entre les observations des vérificateurs et les changements attendus dans les administrations concernées. Il permet d'apprécier si les insuffisances signalées ont été corrigées et si les dispositifs de gestion ont effectivement été renforcés.

En mettant l'accent sur la protection des ressources publiques au service de l'intérêt général, Assimi Goïta a rappelé la finalité du contrôle. Pour les citoyens, l'enjeu réside dans l'usage des fonds destinés à répondre aux besoins collectifs. La portée de cette remise se mesurera donc aux corrections apportées, à la prévention des manquements et à la rigueur du suivi engagé par les autorités compétentes dans les mois à venir.

Yacouba Ongoiba



Mines : Renforcer la place des Maliens



Le ministre des Mines, le professeur Amadou Keïta, s'est rendu, mercredi 14 octobre 2026, au Secrétariat permanent du contenu local (SPCL), à Bamako. Cette visite a permis de rappeler les responsabilités de cette structure dans le développement de l'emploi et de la participation des entreprises nationales au secteur minier.

Prendre contact avec le personnel et examiner ses conditions de travail : tels étaient les objectifs de la visite du ministre des Mines dans les locaux du Secrétariat permanent du contenu local. Accueilli au sein de cette structure dirigée par Alou Koïta, Amadou Keïta a souligné la place centrale qu'elle occupe dans les ambitions des autorités pour une meilleure intégration des activités minières à l'économie malienne.

Institué par la loi n°2023-041 et ses textes d'application, le SPCL assure l'exécution et le suivi de la politique nationale de contenu local dans le secteur minier. Son action vise à renforcer les retombées de l'exploitation des ressources pour les travailleurs, les entreprises et, plus largement, les populations maliennes.

Ses attributions comprennent la réception, le traitement et l'approbation des plans de contenu local présentés par les opérateurs miniers, leurs contractants, sous-traitants et fournisseurs. La structure examine également les programmes de recrutement et de formation soumis par ces différents acteurs. Elle intervient ainsi sur deux leviers essentiels : l'accès des Maliens à l'emploi et le développement de leurs compétences professionnelles.

Le Secrétariat supervise aussi la mise en œuvre des plans de formation et de la priorité d'emploi accordée à la main-d'œuvre et aux cadres maliens.



Cette responsabilité doit permettre de rapprocher les engagements des entreprises des résultats obtenus sur le terrain. L'objectif est de favoriser une participation durable des compétences nationales aux activités du secteur.

Autre volet de ses missions : le suivi, à l'échelle nationale, des indicateurs de performance approuvés par le Cadre de concertation sur le contenu local (CCCL). Le SPCL est chargé d'exploiter et d'analyser ces données afin de proposer des actions correctives, puis d'en suivre l'application. Cette démarche doit contribuer à améliorer l'efficacité des mesures adoptées.

L'ambition affichée par les autorités est également d'accroître la présence des entreprises maliennes dans la chaîne de valeur minière. Cela passe par le développement de la fourniture locale de biens et de services, notamment au moyen de quotas réservés aux entreprises nationales. Le transfert de technologies et le renforcement des savoir-faire figurent parmi les résultats recherchés.

Au cours de sa visite, Amadou Keïta a rappelé l'importance accordée au SPCL par les autorités de la Transition. Il a invité les agents à faire preuve de solidarité et de professionnalisme pour atteindre les objectifs assignés à leur structure. Ces exigences concernent autant la qualité du traitement des dossiers que la rigueur du suivi des engagements.

Cette visite remet ainsi au premier plan la question des bénéfices nationaux de l'exploitation minière. Pour le SPCL, le défi consiste à traduire la politique de contenu local en emplois, en compétences et en marchés accessibles aux entreprises maliennes. Sa réussite se mesurera à la réalité de cette participation dans la durée et sur le terrain.

Moussa Diarra

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

FISEBA : Cap sur l'édition 2027



Les organisateurs du Festival international de Sélingué-Baya (FISEBA) ont été reçus, mardi 13 octobre 2026, par le ministre Mamou Daffé. Cette audience a permis de présenter le bilan de l'édition 2026 et d'engager les préparatifs du prochain rendez-vous, prévu du 15 au 21 mars 2027.

Le Festival international de Sélingué-Baya prépare sa prochaine édition. Une délégation conduite par son directeur, le Dr Fodé Moussa Sidibé, et son coordinateur général, Eliasaph Diassana, a rencontré le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Mamou Daffé.

Les responsables du festival sont venus remercier le département pour son accompagnement, qui a contribué, selon eux, au succès de l'édition 2026. Ils ont officiellement remis au ministre le rapport de cette manifestation ainsi que le dossier préparatoire de l'édition 2027. Cette transmission marque le lancement des préparatifs du prochain festival à Sélingué.

Porté par Elim Group, en collaboration avec l'Association culturelle FISEBA, l'événement entend promouvoir le patrimoine artistique, artisanal et culturel de l'aire Baya. Il offre un espace de rencontre entre les pratiques traditionnelles et les formes contemporaines de création.

La valorisation des savoir-faire locaux, la promotion des expressions artistiques et la sauvegarde du patrimoine constituent les principaux axes de cette initiative. Les traditions des chasseurs, les Donso, occupent notamment une place dans cette démarche de préservation et de transmission culturelles.

Mamou Daffé a salué la pertinence du projet et félicité ses promoteurs. Il a souligné sa contribution à la promotion du patrimoine national, au rayonnement des expressions culturelles et à la revitalisation des territoires.

Pour le ministre, cette initiative rejoint les orientations des autorités en faveur du renforcement de l'identité culturelle et du développement des industries créatives. L'édition 2027 devra prolonger cette ambition en faisant de Sélingué un lieu de transmission, de création et de valorisation des richesses du Baya.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

RCI : L'OOAS prend ses quartiers à Grand-Bassam



La Côte d'Ivoire a officiellement remis, jeudi 8 octobre 2026, les clés du siège provisoire de l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS). Installés à Grand-Bassam, les locaux matérialisent une étape dans le transfert de l'institution décidé par la CEDEAO.

Le processus d'installation de l'Organisation ouest-africaine de la santé en Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape. Au nom du gouvernement ivoirien, le ministre délégué chargé de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Adama Dosso, a présidé la cérémonie officielle de remise des clés du siège provisoire de l'organisation.

Les locaux sont situés au sein du Village des technologies de l'information et de la biotechnologie (VITIB), à Grand-Bassam. Leur mise à disposition donne une traduction concrète à la décision adoptée le 14 décembre 2025, à Abuja, par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Plusieurs personnalités ont assisté à cette cérémonie, notamment Moussa Sanogo, ministre de l'Urbanisme, du Logement et du Cadre de vie, et Jean-Louis Moulot, ministre délégué chargé de l'Enseignement technique et maire de Grand-Bassam.

Le professeur Palokinam Pitché, directeur général de l'OOAS, était également présent, aux côtés de l'ambassadeur Khare Diouf, représentant résident de la CEDEAO en Côte d'Ivoire. Des responsables institutionnels et administratifs ont pris part à la rencontre, soulignant la dimension régionale de cette installation.

Cette remise des clés constitue un jalon matériel dans la mise en œuvre du transfert. Elle fournit à l'organisation un cadre d'accueil provisoire, tandis que les informations communiquées ne précisent ni le calendrier complet du déménagement ni les modalités d'établissement d'un siège définitif.

Pour Grand-Bassam, l'accueil de l'OOAS inscrit désormais la ville dans cette nouvelle étape de la coopération sanitaire ouest-africaine. L'enjeu sera d'accompagner l'installation de l'institution afin qu'elle puisse poursuivre ses missions dans les meilleures conditions.

Arouna Sidibé

Désinformation : Une riposte régionale en chantier



Réunis à Dakar les 6 et 7 octobre à l'initiative de Benbere, des professionnels de l'information et des acteurs de la société civile ont exploré les moyens de combattre la désinformation transfrontalière. La coopération régionale et la prévention ont occupé une place centrale dans les échanges.

Face à des contenus trompeurs qui circulent sans frontières, les réponses nationales appellent une coordination plus large. C'est l'un des enjeux du forum organisé par Benbere dans la capitale sénégalaise, consacré à la prévention et à la lutte contre la désinformation en Afrique de l'Ouest et dans l'espace de l'Alliance des États du Sahel (AES).

La rencontre a rassemblé journalistes, spécialistes de la vérification des faits, chercheurs, organisations de la société civile, régulateurs et partenaires régionaux. Les discussions ont associé la fiabilité de l'information à des objectifs de cohésion sociale, de paix et de résilience des populations face aux manipulations.

Les participants ont examiné les nouvelles formes de désinformation, marquées notamment par l'usage croissant de l'intelligence artificielle générative. Les deepfakes, les comptes automatisés et les campagnes coordonnées figurent parmi les procédés évoqués. Leur développement souligne la nécessité de renforcer les capacités de détection, de vérification et de réponse.

Les échanges ont également mis en lumière le rôle des médias dans la restauration de la confiance du public. L'éducation aux médias, les radios communautaires et l'utilisation des langues locales ont été présentées comme des leviers essentiels pour rapprocher une information vérifiée des citoyens.

Un atelier de réflexion sur la constitution d'un réseau sous-régional a marqué les travaux. Le dispositif envisagé associerait veille, alerte précoce, partage d'informations et réponse collective aux fausses nouvelles.

Cette perspective traduit une conviction commune : la lutte contre la désinformation exige une coopération entre États, médias, plateformes numériques, chercheurs, vérificateurs et citoyens. Le défi consiste désormais à donner corps à cette mobilisation collective.

Arouna Sidibé

Un nouveau jalon historique : Un astronaute pakistanais dans la station spatiale chinoise en 2026



L'année 2026 s'affirme comme une année de percées exceptionnelles pour l'aérospatiale chinois, marquée par des avancées technologiques majeures et une coopération internationale spatiale sans précédent. Parmi ces progrès, l'arrivée prochaine d'un astronaute pakistanais dans la station spatiale Tiangong constitue un nouveau jalon historique pour la cause spatiale chinoise et illustre la volonté de la Chine d'ouvrir largement ses plateformes spatiales au monde.

Lors du 77e Congrès international d'astronautique, Yang Liwei, premier astronaute chinois, a salué les performances « extrêmement excellentes » des deux candidats astronautes pakistanais en formation. Après l'achèvement imminent de la mission Shenzhou-23, la Chine accueillera pour la première fois un astronaute étranger dans sa station spatiale dans la seconde moitié de 2026. L'un des deux astronautes pakistanais sélectionnés embarquera très probablement à bord de Shenzhou-24 pour une mission spatiale.

Conformément au plan de mission, l'astronaute pakistanais participera à un vol spatial de courte durée en tant qu'expert de charge utile, principalement pour mener à bien des projets de recherche scientifique pakistanais. Afin de collaborer efficacement avec les astronautes chinois et d'utiliser normalement les équipements et systèmes de la station spatiale marqués en chinois, les deux candidats pakistanais ont suivi entre autres une formation intensive en chinois pendant plusieurs mois durant leur préparation. Cette future mission inaugurera une nouvelle ère de coopération sino-pakistanaise dans l'espace.

Cette coopération est le fruit d'un partenariat solide et structuré. En février 2025, la Chine et le Pakistan ont signé à Islamabad un accord sur la sélection, la formation des astronautes pakistanais et leur participation aux missions de la station spatiale chinoise. À l'issue d'un processus rigoureux de sélection en trois étapes, deux candidats exceptionnels, Muhammad Zeeshan Ali et Khurram Daud, ont été officiellement retenus en avril 2026, concluant la première sélection d'astronautes étrangers du programme spatial habité chinois.

Comme l'a souligné Yang Liwei, la station spatiale chinoise est devenue une plateforme scientifique ouverte aux chercheurs du monde entier. Elle favorise la coopération approfondie dans la recherche spatiale, la formation d'astronautes, l'octroi d'opportunités de vol et la vulgarisation scientifique. L'accueil d'un astronaute pakistanais incarne parfaitement cette vision d'ouverture et de partage des acquis spatiaux chinois. `

Parallèlement à cette coopération internationale, 2026 voit une accumulation de percées technologiques majeures pour la Chine. Le pays a validé avec succès deux technologies de récupération de fusées réutilisables, lui permettant de maîtriser cette technologie clé. Cette avancée réduira considérablement les coûts de lancement de satellites et accélérera le déploiement spatial national. De plus, un ou une astronaute de l'équipage de Shenzhou-23 restera dans la station spatiale pour une mission d'un an, devenant le premier membre d'équipage chinois à réaliser un séjour aussi long en orbite.

Avec la mission sino-pakistanaise à venir et ces multiples innovations technologiques, la Chine confirme sa position d'acteur majeur et responsable de l'exploration spatiale mondiale, promouvant une exploration pacifique, inclusive et bénéfique pour tous.

Par ZHAO Zhijin Journaliste de CGTN Français

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

U15 : La santé au cœur de la préparation



Les jeunes joueurs de la sélection nationale U15 ont bénéficié d'une visite médicale d'aptitude et d'une sensibilisation aux règles antidopage. Conduite par la Commission médicale de la FEMAFOOT, en collaboration avec le Centre de médecine sportive, cette démarche accompagne leur préparation internationale.

Préparer une compétition exige aussi de veiller à la santé des joueurs. Dans cette perspective, les membres de la sélection nationale U15 ont passé une visite médicale destinée à apprécier leur aptitude à la pratique du football et à rechercher d'éventuelles contre-indications.

Selon les informations communiquées par la Fédération malienne de football, cette évaluation s'inscrit dans leur préparation à la Coupe du monde U15. L'objectif est de préserver la santé des jeunes internationaux avant cette échéance, en intégrant le suivi médical à leur parcours sportif.

La journée ne s'est pas limitée aux examens d'aptitude. Les joueurs ont également participé à une séance de sensibilisation consacrée à la lutte contre le dopage. Les échanges ont souligné l'importance du respect des règles antidopage pour une pratique saine et responsable.

Cette dimension éducative occupe une place importante dans l'accompagnement de jeunes sportifs. Elle vise à leur faire comprendre que la recherche de résultats doit s'appuyer sur des comportements compatibles avec la protection de leur santé et les exigences de l'éthique sportive.

Des conseils d'hygiène de vie et de diététique ont également été dispensés. L'accent a été mis sur une alimentation adaptée et sur les habitudes quotidiennes nécessaires pour accompagner les efforts physiques des joueurs.

En associant évaluation médicale et prévention, la Commission médicale de la FEMAFOOT et le Centre de médecine sportive entendent donner aux jeunes internationaux des repères utiles pour leur progression.

Cette initiative rappelle que la formation d'un footballeur comprend aussi l'apprentissage de la responsabilité individuelle. Préserver sa santé, surveiller son alimentation et respecter les règles constituent des bases essentielles pour construire un parcours sportif durable.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com